

Agrinove

Le 28 avril 2016, sous la présidence de Monsieur Nicolas LACOMBE, Vice-Président du Conseil Départemental de Lot et Garonne et de Monsieur Gilbert GRENIER, Professeur à Bordeaux Science Agro et SEDIMASTER 2015*, le jury du 2^{ème} concours « Innovations pour l'Agriculture », organisé par AGRINOVE, a décerné ses trois prix.

1^{er} Prix : Monsieur FREGEAT Rémi.

Chaîne mécanisée de valorisation de la noix en cerneaux comprenant un système d'énoisage et un système de découpe de la coquille permettant la récupération de cerneaux entiers.

2^{ème} Prix : Monsieur FEUGIER François.

Le projet Green Shield vise à proposer une technologie qui permettrait de remplacer les pesticides par un module électronique de détection et de destruction des « pestes » (ce terme regroupant les invertébrés, les microorganismes, les virus, les champignons et les mauvaises herbes).

3^{ème} Prix : Monsieur CASSASSOLLES, société DIIMOTION.

Le système PiiX est un bloc d'injection directe qui vient se greffer au cœur du pulvérisateur. L'injection directe, qui consiste à mélanger au dernier moment l'eau et les produits phytosanitaires, permet notamment la réduction des doses de produit apporté et de l'exposition aux produits pour les opérateurs.

Le jury a tenu par ailleurs à décerner trois citations :

Monsieur RIO Laurent, Société BOIS VALOR, pour son projet de développement d'un bio stimulant pour les plantes qui permet de diminuer les engrais et les traitements phytosanitaires.

Monsieur PETARD Philippe, société EST, pour son projet de robot dévaseur pour les lacs, ports, fleuve,... intégrant la valorisation des sédiments.

Monsieur LOUIS Grégory, société ENTOMO FARM, pour son système éco-industriel d'élevage d'insectes.

La remise des prix se fera au salon de l'Agriculture de Bordeaux, le Mardi 17 mai 2016 en fin de matinée, dans le cadre des Etats Généraux de l'Innovation, organisés par la chambre régionale d'agriculture.

* * * * *

* Le SEDIMASTER est une distinction annuelle, créée en 1990 à l'initiative du SEDIMA, syndicat national du machinisme agricole, et qui récompense chaque année une personnalité contribuant au rayonnement de la filière agroéquipement.

Contact :

Hubert CAZALIS
Syndicat Mixte pour le Développement Économique du Néracais
CCVA - 1 rue du Moulin des Tours - 47600 Nérac
Tél. : 05 53 97 55 96 / 06 47 49 34 12 - Fax : 05 53 97 26 45
Mail : h.cazalis@agrinove-technopole.com - www.agrinove-techopole.com

AGRINOVE & LE S.M.D.E.N.

Le Syndicat Mixte pour le Développement Économique du Néracais est composé du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne et de la Communauté de Communes du Val d'Albret. **Cette structure publique a été créée pour aménager en Albret une technopole, baptisée Agrinove, consacrée aux activités économiques situées en amont de l'agriculture.**

Agrinove anime aujourd'hui deux clusters, l'un consacré à la recherche et la mise au point de produits phytosanitaires naturels (« les plantes au service des plantes »), l'autre composé principalement d'agro-équipementiers et de bureaux d'étude (« cluster machinisme agricole »).

Agrinove a lancé, en novembre dernier, son 2nd concours national « innovations pour l'agriculture », afin de se positionner comme acteur majeur de l'agriculture de demain, promouvoir sa technopole et « alimenter » sa pépinière d'entreprises et sa zone d'activités directement (avec les lauréats) et indirectement (avec les participants).

Ce concours a été doté de 60 000 Euros de prix, ainsi répartis :

- une dotation fixe en numéraire de 15 000 Euros pour le 1^{er} prix, 10 000 Euros pour le 2nd prix et 5 000 Euros pour le 3^{ème} prix ;
- une dotation en prestation de services, du même montant financier (exemple : loyers, heures formations, chéquiers conseil, etc.), réservée aux lauréats qui s'installeront sous 3 ans au sein de la Technopole Agrinove.

Le jury, composé de plusieurs de nos partenaires, était constitué ainsi :

- Monsieur Nicolas LACOMBE, vice-président du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne et Président du Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais (co-président du jury) ;
- Monsieur Gilbert GRENIER, Professeur d'Automatique et Machinisme à Bordeaux Sciences Agro (co-président du jury) ;
- Monsieur Yves BERTRAND, Président de l'Interco, agence de coopération internationale de la région Aquitaine ;
- Monsieur Denis Barrault, directeur honoraire de la chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne ;
- Monsieur Gilbert BROS, Président du Conseil de Surveillance de REUSSIR ;
- Monsieur Paul CAMMAL, Consultant en Machinisme ;
- Marc Bres-Pintat, Directeur de participations à l'IRDI (Institut régional de Développement Industriel) ;
- Monsieur Antoine GASET, Professeur à l'Institut National Polytechnique de Toulouse, membre de l'Académie des Technologies ;
- Monsieur Jean-Luc GIORDANA, Directeur du développement économique, CD 47 ;
- Madame Catherine GIRARDET, Provisoire du lycée agricole de Nérac (EPLEFPA 47) ;
- Monsieur Pierre Bougault, chargé de mission au pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation ;
- Monsieur Louis UMINSKI, Vice-Président du Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais.

Ce jury a décerné 3 prix parmi les 112 dossiers retirés et les 39 projets déposés.

Ces prix seront remis ce mardi 17 mai 2016 par M. Gilbert GRENIER, SEDIMASTER 2015.

Contact :

Hubert CAZALIS

Syndicat Mixte pour le Développement Économique du Néracais

CCVA - 1 rue du Moulin des Tours - 47600 Nérac

Tél. : 05 53 97 55 96 / 06 47 49 34 12 - Fax : 05 53 97 26 45

Mail : h.cazalis@agrinove-technopole.com - www.agrinove-techopole.com